

66S-187, Haut-Rhin

= juin 1876

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

11 Juin  
 PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
 à Belfort, pour élire un sénateur.



(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le <sup>onze</sup> trente du mois de <sup>juin</sup> janvier, nous <sup>(1) François Xavier</sup>  
*Jean-Baptiste Garzloff, Président*  
 du tribunal de première instance de *Belfort*, nous sommes  
 rendu dans la salle d'audience du tribunal, à *l'hôtel de ville*,  
 local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués  
 au <sup>tribune</sup> département de *Belfort* par l'article 2 de la loi constitutionnelle  
 du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Noirjeans François* (délégué de *Pfaffans*), né le *26 novembre 1804*
- M. *Roussin Jean-Clément* (délégué de *Salbert*), né le *15 décembre 1814*
- M. *Marion André* (délégué de *Touchevay*), né le *18 février 1835*
- M. *Bouvalob Louis* (délégué de *Bourogue*), né le *28 juin 1845*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Belet Joseph* (délégué de *Lebetain, ex-à-Lebetain*), (né le *6 novembre 1822*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte de la loi du <sup>du décret du 4 avril 1876, fixant à ce jour la réunion du collège électoral à l'effet de pourvoir au remplacement de M. Chiers, sénateur-démissionnaire.</sup> 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—

*Le collège ne comprenant que cent onze électeurs, il n'y a pas lieu de les répartir par sections de vote.*

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

- 1<sup>re</sup> SECTION. . . . . {
  - Président. . . . . | M. (2)
  - M.
  - Scrutateurs. . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.
  
- 2<sup>e</sup> SECTION. . . . . {
  - Président. . . . . | M.
  - M.
  - Scrutateurs. . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.
  
- 3<sup>e</sup> SECTION. . . . . {
  - Président. . . . . | M.
  - M.
  - Scrutateurs. . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.
  
- 4<sup>e</sup> SECTION. . . . . {
  - Président. . . . . | M.
  - M.
  - Scrutateurs. . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.
  
- 5<sup>e</sup> SECTION. . . . . {
  - Président. . . . . | M.
  - M.
  - Scrutateurs. . . . . {
    - M.
    - M.
    - M.



*La table du bureau*

Trois membres au moins ont toujours été présents à ~~chaque table de vote et au bureau~~ du collège.

Le scrutin a été clos à ~~midi~~. *onze heures moins un quart*

Les membres ~~des~~ bureaux ~~de~~ section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, ~~les~~ ont *procédé à l'ouverture* ~~remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~

~~Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.~~

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> section... <i>unique</i>	111	111		
2 <sup>e</sup> idem .....				
3 <sup>e</sup> idem .....				
4 <sup>e</sup> idem .....				
5 <sup>e</sup> idem .....				
6 <sup>e</sup> idem .....				
TOTAUX .....	111	111		

*membres du bureau ont ensuite*

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante : *le dépouillement*

*Ces bulletins contenus dans la boîte*  
A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

*Il n'a été reconnu dans l'urne aucun bulletin nul ou douteux.*  
Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
				M. <i>Villars, Legey</i>	M. <i>Weselin Schwartz</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> section . . . . .	111	111	=	82	29														
<del>2<sup>e</sup> idem . . . . .</del>																			
<del>3<sup>e</sup> idem . . . . .</del>																			
<del>4<sup>e</sup> idem . . . . .</del>																			
<del>5<sup>e</sup> idem . . . . .</del>																			
<del>6<sup>e</sup> idem . . . . .</del>																			
TOTAUX . . . . .	111	111	=	82	29														

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été <sup>déposées</sup> ~~apportées~~ avec tous les bulletins <sup>sur</sup> ~~au~~ bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	111
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .	111
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .	111

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .	111
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .	
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .	111
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .	56

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

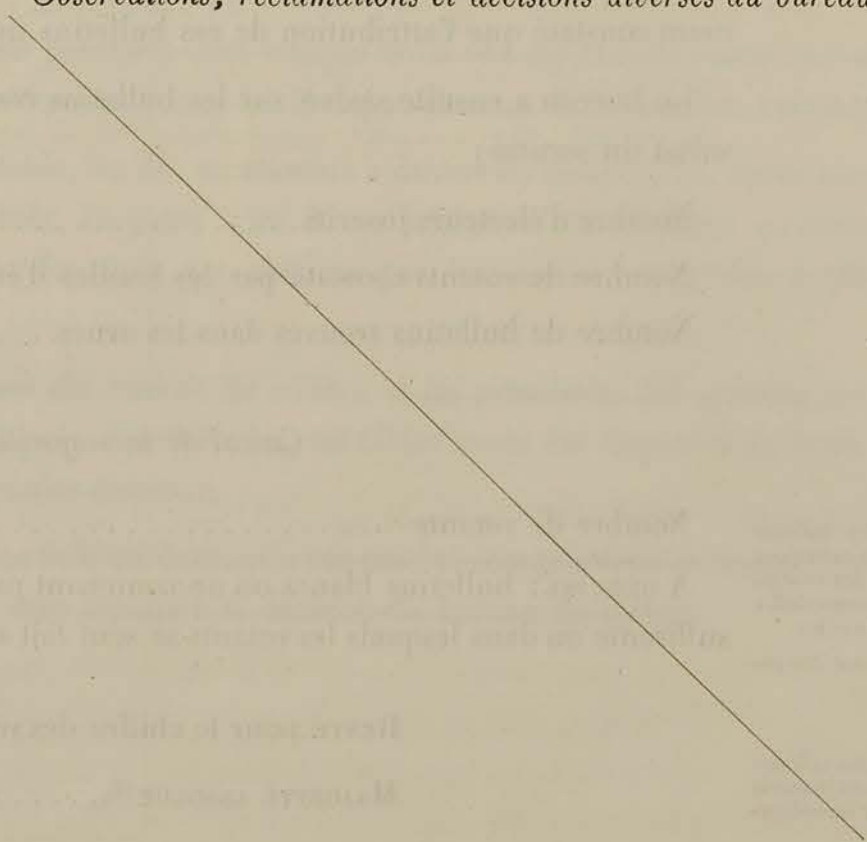
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Villard-Ligeon	quatre vingt deux	82
M. Kœhlin-Jenwart	Vingt-neuf	29
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> .....	Aucun	

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M<sup>(3)</sup> *Villard-Ligeon*  
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *Des suffrages a été* proclamé sénateur .

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUPFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
<b>TOTAUX . . . . .</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

---



---

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) ayant obtenu la pluralité des voix      été proclamé sénateur .



DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

*de Belfort*

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
x 1	<i>Aubry Jacques</i>	<i>délégué de Chavannette</i>	<i>Martin, François de Xavien</i>	
x 2	<i>Bardot Jean bapt<sup>te</sup></i>	<i>délégué de Sermamagny</i>	<i>Girardet François</i>	
x 3	<i>Bardot Vincent Isidore</i>	<i>délégué de Lachapelle 1<sup>er</sup> chaux</i>	<i>Marconnot adjoint</i>	
x 4	<i>Bègue Jean bapt<sup>te</sup></i>	<i>délégué d'Étueffont-bas</i>	<i>Perrez, Chiebaud</i>	
x 5	<i>Belet Joseph</i>	<i>délégué de Lebetain</i>	<i>Ducomte, Jean Jacques</i>	
x 6	<i>Belot François</i>	<i>délégué de Botans</i>	<i>Courtot, Jean bapt<sup>te</sup></i>	
x 7	<i>Besançon Jean Claude</i>	<i>délégué de Frais</i>	<i>Martin Alexandre</i>	
x 8	<i>Bideaux Célestin</i>	<i>délégué de Croix</i>	<i>Fredez Maurice</i>	
x 9	<i>Bobay Chiebaud</i>	<i>délégué de St Germain</i>	<i>Cordier, germain</i>	
10	<i>Boigeol Charles</i>	<i>Conseiller général</i>		
x 11	<i>Bouvallot Louis</i>	<i>délégué de Bourguen</i>	<i>Borelly Jacques</i>	
x 12	<i>Bourquard Célestin</i>	<i>délégué de Cumblins</i>	<i>Cuvillat Jean Pierre</i>	
x 13	<i>Bornique Gustave</i>	<i>délégué de Bavières</i>	<i>Romond François</i>	
x 14	<i>Brohier Martin</i>	<i>délégué de Chiebaud</i>	<i>Rouche Joseph</i>	
x 15	<i>Busson Eugène</i>	<i>délégué de Reconnaissance</i>	<i>Kointz, Jean Claude</i>	
x 16	<i>Chagnot Henri</i>	<i>délégué d'Urcey</i>	<i>Chagnot, Joseph</i>	
x 17	<i>Charton Jacques</i>	<i>délégué de Daincourt</i>	<i>Mouillecours Charles</i>	
x 18	<i>Charpiot Chiebaud</i>	<i>délégué de Petitenois</i>	<i>Besançon Jérôme</i>	
x 19	<i>Chevillat Pierre</i>	<i>délégué de Vétrigne</i>	<i>Stockmar François</i>	
x 20	<i>Clément François</i>	<i>délégué de Meroux</i>	<i>Gressot François de Jacques</i>	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
x 21	Colere Joseph	délégué de Dorans	Renoux français	
x 22	Colin Joseph Thémi	délégué de Courcelles	Bidaine Joseph fils de nicolas	
x 23	Courbat Pierre	délégué d'Équenigue	Lollier georges	
x 24	Courtat célestin	délégué de Delle	Belin Joseph	
x 25	Courtat Eugène	délégué de Rechotte	Piercon Joseph	
x 26	Devantoy Eugène	délégué de Chirremont	Muguenot, richard	
x 27	Douzié Chibaut	délégué de Fechel'égliè	Vauthier Joseph	
x 28	Ducloux français	délégué de Faverois	Henry, républicain	
x 29	Erhard gaston	délégué de Rougemont	Remillard, français	
30	Feltin français	Conseiller général		
x 31	Ferney Joseph	délégué de Leval	Choffin célestin	
x 32	Henry Pierre	délégué de Bubotte	Cuenin Jacques	
x 33	Friez Ferdinand	délégué de Boron	Moine Jules	
x 34	Frossard français	délégué de Vauthiermont	Fittier, Pierre claud	
x 35	Garnier Etienne	délégué de Fontenelle	Guyot Jean claud	
x 36	Glastre français	délégué de Bessoncourt	Antoine Pierre	
x 37	Gautherat Joseph	délégué de Chavanus le grand	Héchemont, Jean Pierre	
x 38	Graser Xavier	délégué de Beauvoit	Bernard Louis	
x 39	Grisez Joseph	délégué de La Chapelle Rouge	Bailly Stanislas dit petit george	
x 40	Gros Joseph	délégué de Courberant	Marion Louis	
x 41	Goffinet Pierre	délégué de Froidefontaine	Feimier français	
x 42	Guillaumie Jules	délégué de Charmois	Martin Pierre	
x 43	Hantz célestin	délégué d'Eschène	Erard, Pierre	
x 44	Hartmann maire	délégué de Fontaine	Rossi Jean claud	
x 45	Heidet Charles J <sup>ls</sup>	délégué de Felon	Peltier Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
x 46	Houmaire, Pierre français	délégué de Menoncourt	Reuillard Jacques	
x 47	Jaudoch Henri	délégué de Florimont	Flattat Albert	
x 48	Jeannehard Ferol	délégué de Rougemotte	Petizon Jean Bapt	
49	Keller Emile	Député		
50	Koechlin Schwartz alpin	Conseiller général		
x 51	Köehl Emile	délégué d'Anjoutey	Hautberg Xavier	
x 52	Laloz Ferdinand	délégué de Belfort	Page Eugène	
x 53	Lacuse Jules	délégué d'Aunelles-haut	Kosatte Jules	
x 54	Lamielle Georges	délégué de Grosmagny	Marchal Alexis	
v 55	Lardier Emile	délégué de Giromagny	Zeller Julien	
x 56	Leimbacher Guillaume	délégué de Lamadelaine	Millet Jean Claude	
x 57	Loillier Joseph	délégué de Lempire (D)	Patinque français	
x 58	Chote Jean Claude	délégué d'Argiésans	Cordier français	
x 59	Mang Nicolas	délégué de Romagny	Heidet Jean Pierre	
x 60	Marion André	délégué de Jonchery	Durain Joseph	
x 61	Marchal Célestin	délégué de Petitmagny	Sauvageot Pierre Georges	
x 62	Marchal Jean Pierre	délégué d'Offlemont	Didier, Georges	
x 63	Marconnot Jean Louis	délégué d'Évette	Bardot Joseph	
x 64	Marsot Xavier	délégué d'Étueffont-haut	Prax Jacques	
x 65	Maudrux français	délégué de Morval	Bouillard Célestin	
x 66	Ménétré français	délégué de Prouse	Bigéard Pierre	
v 67	Milliot Pierre	délégué de Denney	Blanc Georges	
x 68	Monnier Henri	délégué de Grosnes	Vallat Célestin	
x 69	Monnié Pierre	délégué de Suarce	Viatte Jacques	
x 70	Montaron Joseph	délégué de Reppu.	Patat Jean Baptiste	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
x 71	Monilleseaux Jean Claude	délégué d'Audelnans	Villaunie Jean Baptiste	
x 72	Monilleseaux Joseph	délégué de Sauvillans	Monilleseaux vincent	
x 73	Naal pierre	délégué de Lagrange	Denier Justin	
x 74	Noirjean François	délégué de Phaffans	Jacques Conrad	
x 75	Oriez Jules	délégué d'Éloie	Bailly Jean Bapt	
x 76	Pagnard Joseph	délégué de Montreux Château	Mauvais, Emile	
x 77	Palmer Xavier	délégué de Rivessement	Pich Jean Baptiste	
x 78	Peltier Eugène	délégué de Bethouvilliers	Montagnon Charles	
x 79	Peltier Jean Claude	délégué d'Auxelles bas	Faire Michel	
x 80	Péard François	délégué d'Augest	Vittet Jean Bapt	
x 81	Péguignot Augustin	délégué de Buc	Péguignot Félix	
x 82	Pourchet Louis	délégué de Chauv	Frey Joseph	
x 83	Racine Valentin	délégué de Montbenton	Reset, François	
x 84	Reiniche Jérôme	délégué de Vescemont	Chapuis, Eugène	
x 85	Renoux Xavier	délégué de Critudans	Caurtot Eugène	
x 86	Renillard François	délégué de Petitefontaine	Richard Georges	
x 87	Roselot Eugène	délégué de Châteaon	Cherrot Antoine	
x 88	Roselot Étienne	délégué de Tourvenans	Roselot François	
x 89	Roy Félix	délégué de Bernmont	Guernes Joseph	
x 90	Roy François	délégué de St Dizier	Villaunie Alphonse	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au  
secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
x 91	Rousiaux Jean Claude	délégué de Salbert	Escheller Jacques	
x 92	Taglia Florent	délégué de Sevenans	Dubail Albert	
x 93	Sauvageot Séraphin	délégué de Bouzy	Belet Antoine	
x 94	Seigot Célestin	délégué de Roippe	Churiot Xavier	
x 95	Schick Edouard	délégué de Novillard	Beranson <sup>pierre</sup> Célestin	
y 96	Seigot Célestin	délégué de Lacollonge	Mercedat Georges	
x 97	Seigot Eugène	délégué de Larivière	Naal Célestin	
x 98	Surillat Eugène	délégué de Verzetois	Charpiot Célestin	
x 99	Visseraud Léon	délégué de Valdoie	Visseraud, Joseph	
x 100	Visseraud <sup>père</sup> Xavier	délégué de Cravanche	Frossard, Balthazar	
x 101	Vallat <sup>Joseph</sup> Henri	délégué de Réchisy	Ackermann, Abel	
x 102	Vallat Joseph	délégué de Prutaigue	Frelin, Auguste	
x 103	Verain François	délégué de Vellecot	Frelin, Jean Pierre	
y 104	Vimmer <sup>Xavier</sup> François	délégué de Lepuis (??)	Demeusy, Modeste	
x 105	Viellard, Armand	délégué de Monvillars	Fallard, Joseph	
x 106	Viellard Henri	délégué de Méziré	Bougeot, Joseph	
107	Viellard-Migeon	Conseiller général		
x 108	Viellard <sup>Jean-Louis</sup> Léon	délégué de Grandvillars	Bruat, André	
x 109	Villemez Louis	délégué d'Emert	Monnier <sup>Balthazar</sup> François	
x 110	Vieney Joseph	délégué de Villars-le-sec	Chapuis, Joseph	
x 111	Voilhiat Eugène	délégué de Foussemagne	Faricux, Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
/				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A

*Belfort*, le 18 mai 1876.



*Le Préfet*  
*Belfort*


*Alphonse*

DÉPARTEMENT  
de Belfort

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
 <p>Canton de Belfort.</p>					
Andelnans	Mouilleseaux <sup>Jean</sup> Claude		Villiaume <sup>Jean</sup> Baptiste		m
Argisians	Lhôte <sup>Jean</sup> Claude	m	Cordier <sup>François</sup>		
Banvillars	Mouilleseaux <sup>Jean</sup> Baptiste		Mouilleseaux Vincent		m
Bavilliers	Bornique <sup>Gustave</sup>	m	Romoud, <sup>François</sup>		
Belfort	Laloz <sup>Ferdinand</sup>		Page, <sup>Eugène</sup>		
Bermout	Roy <sup>Félix</sup>		Guernez, <sup>Joseph</sup>		m
Botans	Belot <sup>François</sup>		Courtot, <sup>Jean</sup> Baptiste		
Buc	Pequignot <sup>Augustin</sup>		Pequignot, <sup>Félix</sup>		m
Charmois	Guillaume <sup>Jules</sup>		Martin, <sup>Pierre</sup>		m
Châtenois	Roselot <sup>Eugène</sup>	m	Chesnot, <sup>Antoine</sup>		
Cherremont	Devantoy <sup>Eugène</sup>		Huguenoit, <sup>Richard</sup>		
Cravanche	Cisserand <sup>Edouard</sup> Pierre	m	Fronard, <sup>Balthazar</sup>		
Danjoutin	Charton <sup>Jacques</sup>	m	Mouilleseaux Charles		
Dorans	Clere <sup>Joseph</sup>		Renoux <sup>François</sup>		m
Eschène	Hantz <sup>Célestin</sup>		Erard, <sup>Pierre</sup>		m
Essert	Villemy <sup>Louis</sup>		Monnier <sup>François</sup> Balthazar		
Fontenelle	Garnier <sup>Etienne</sup>	m	Guyot <sup>Jean</sup> Claude		
Meroux	Clément <sup>François</sup>		Gressot <sup>François</sup> de Jacques		m
Moval	Mandrus François		Bouillard, <sup>Célestin</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Novillard	Schick, Edouard		Besancon, Pierre célestin.	m	
Offemont	Marchal, Jean Pierre		Didier, Georges	m	
Perouse	Menière, François		Bigard, Pierre	m	
Rechotte	Courtot, Eugène		Pireau, Joseph		
Roppe	Seigeot, Célestin		Churiot, Xavier		
Salbert	Rousiaux, Jean Claude	m	Escheller, Jacques	m	
Sevenans	Saglio, Florent		Dubail, Albert		III
Vitnodans	Renoux, Xavier		Courtot, Eugène	m	
Urcerey	Chagnot, Henri		Chagnot, Joseph		
Valdoie	Visurand, Benoît		Visurand, Joseph	m	
Vétrigue	Chevillot, Pierre	m	Stockmar, François	m	
Vezelois	Cuvillot, Eugène		Charpiot, Célestin		
Vourvenans	Romlot, Etienne	m	Romlot, François		
<hr/> Canton de Delle <hr/>					
Beaucourt	Grasser, Xavier		Bernard Louis petit Georges		
Boron	Friez, Ferdinand		Moine, Jules		
Bourogne	Bouvallot, Louis		Borelly, Jacques		
Brebotte	Heury, Pierre		Cuérin, Jacques		
Bretagne	Vallat, Joseph		Frelin, Auguste	m	
Chavannatte	Aubry, Jacques	m	Wattin, François de Xavier	m	
Chavannes les grands	Gautherat Joseph		Hechement, Jean Pierre		
Courcelles	Colin, Joseph Henri		Bidaire, Joseph fils de Nicolas	m	
Courtevant	Gros, Joseph		Marion, Louis	m	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Croix	Bideaux <sup>célestin</sup>		Trediz maurice		
Delle	Courtot célestin		Belin Joseph		m
Faverois	Dueloux français		Fleury reponneine		m
Féche l'église	Douze' chichaut		Van thier Joseph		m
Florimont	Faudah henri		Flottat albert		m
Froidesfontaine	Goffinet piere		Feinier français		
Grandvillars	Viellard, lein		Bomat andré		
Grosnes	Monnier henri		Vallat célestin		m
Joucherey	Marion andré		Durain Joseph		m
Lebetain	Belet Joseph m		Ducomte Jean <sup>Jacques</sup>		m
Lepuix	Loillier Joseph		Patingre français		m
Méziré	Viellard, henri		Bougeat Joseph		
Montbouton	Racine valentin		Reset, français		
Morvillars	Viellard, armand		Fallard, Joseph		m
Réehesey	Vallat henri		Ackermann, abel		m
Recourance	Busson Eugène		Kointz, Jean claude		m
Saint-Dizier	Roy français		Villaumie, alphonse		
Suarce	Monnié piere		Viatte, Jacques		
Thiancourt	Brochier <sup>martin</sup>		Rouiche, Joseph		m
Vellescot	Verrain français		Trelin, Jean piere		
Villars-le-sec	Vieney Joseph m		Chapuis, Joseph		m

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Fontaine</i>					
<i>Argeot</i>	<i>Pétard, François</i>		<i>Vittel, Jean bapt<sup>e</sup></i>		
<i>Bessancourt</i>	<i>Glastre François</i>		<i>Antoine, Pierre</i>		<i>m</i>
<i>Bethouilliers</i>	<i>Peltier Eugène</i>		<i>Montagnon</i>		<i>m</i>
<i>Cunelières</i>	<i>Bouaquard, Célestin</i>		<i>Charles Eurillot J<sup>n</sup> Pierre</i>		
<i>Denney</i>	<i>Maillet Pierre m</i>		<i>Blanc Georges</i>		<i>m</i>
<i>Équenique</i>	<i>Courbot Pierre</i>		<i>Lollier Georges</i>		<i>m</i>
<i>Felon</i>	<i>Heidet Charles J<sup>m</sup></i>		<i>Peltier Jacques</i>		<i>m</i>
<i>Fontaine</i>	<i>Harkmann (maire) m</i>		<i>Rosé J<sup>n</sup> Claude</i>		<i>m</i>
<i>Fossemaigne</i>	<i>Voilliat Eugène</i>		<i>Sarrieux Louis</i>		
<i>Frais</i>	<i>Besançon Jean m Claude</i>		<i>Martin, Alexandre</i>		
<i>Lachapelle sous Rougemont</i>	<i>Grisez Joseph</i>		<i>Baillly, Stanislas</i>		
<i>Lacollonge</i>	<i>Seigeot Célestin</i>		<i>Mercelat Georges</i>		<i>m</i>
<i>Lagrange</i>	<i>Naal, Pierre</i>		<i>Denier Justin</i>		<i>m</i>
<i>Larivière</i>	<i>Seigeot Eugène</i>		<i>Naal Célestin</i>		
<i>Menencourt</i>	<i>Houmaire Pierre François</i>		<i>Reuillard, Jacques</i>		<i>m</i>
<i>Monteux-Château</i>	<i>Pagnard Joseph m</i>		<i>Mauvais, Émile</i>		
<i>Petiterois</i>	<i>Charpiot, Chibault m</i>		<i>Besançon Jérôme</i>		
<i>Phaffans</i>	<i>Noirjean François m</i>		<i>Jacquot, Conrad</i>		
<i>Reppe</i>	<i>Montavon Joseph</i>		<i>Patat Jean bapt<sup>e</sup></i>		<i>m</i>
<i>St Germain</i>	<i>Bobay, Chibault</i>		<i>Cordier Germain</i>		<i>m</i>
<i>Vauthiermont</i>	<i>Frossard François</i>		<i>Fictier, Pierre Claude</i>		<i>m</i>

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Giromagny.</u>					
Anjoutery	Koehl, Emile,		Hautberg Xavier	x	m
Auxelles-bas	Peltier Jn Claude		Faire Michel	x	
Auxelles-haut	Lucresse Jules		Hosatte Jules	x	m
Bourg	Sauvageot <small>raphaël</small>		Belet, Antoine		m
Chaux	Pourchot Louis		Frey Joseph		
Éloie	Oriez Jules		Bailly Jn Bapt		m
Étueffont-bas	Beigne Jn Bapt		Perrez, Schibault		m
Étueffont haut	Marsoit Xavier		Prax Jacques		
Évette	Marcannot Jean <small>Louis</small>	m	Bardot Joseph		
Giromagny	Cardier Emile	m	Zeller Julien		
Grosnagny	Lamielle Georges	m	Marchal Alexis		
Lachapelle sous Chaux	Bardot Vincent <small>Didore</small>		Marcannot <small>adjoind</small>		m
Lamadeline	Leimbacher <small>Guillaume</small>		Millet Jean <small>Claude</small>		m
Lepuix	Vimmer François <small>Xavier</small>		Demeury Modeste		m
Petitnagny	Marchal <small>Célestin</small>		Sauvageot Jm <small>Georges</small>		m
Rierrescumont	Palmer Xavier		Piot Jean Bapt		m
Rougegoutte	Jean Richard <small>Friol</small>		Petizon Jean Bapt		m
Sermagny	Bardot Jean Bapt		Girardet François		m
Vessemont.	Reiniche Jérôme		Chapuis, Eugène		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Rougemont</i>					
<i>Leval</i>	<i>Ferney Joseph</i>		<i>Choffin célestin</i>		
<i>Petite fontaine</i>	<i>Renillard François</i>		<i>Richard Georges</i>		<i>m</i>
<i>Romagny</i>	<i>Maug, nicolas n</i>		<i>Heidet, Jean père</i>		<i>m</i>
<i>Rougemont</i>	<i>Erhard gaston</i>		<i>Renillard, François</i>		

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Bespelt, le 13 mai 1876.

*L. Comte*  
Préfet



*Alde*

*N° 3*

DÉPARTEMENT

de *Belfort*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU \_\_\_\_\_<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Aubry Jacques Délégué		<i>[Signature]</i>			
2	Bardot Jean baptiste Délégué		<i>[Signature]</i>			
3	Bardot Vincent Tidore Délégué		<i>[Signature]</i>			
4	Bégué Jean baptiste Délégué		<i>[Signature]</i>			
5	Belet Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
6	Belot François Délégué		<i>[Signature]</i>			
7	Besançon Jean claud Délégué		<i>[Signature]</i>			
8	Bideaux Célestin Délégué		<i>[Signature]</i>			
9	Bobary Chibaut Délégué		<i>[Signature]</i>			
10	Boigeol Charles Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
11	Bonvallot Louis Délégué		<i>[Signature]</i>			
12	Bourquard Célestin Délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Bornique gustave délégué		<i>[Signature]</i>			
14	Brahier martin délégué		<i>[Signature]</i>			
15	Bussow ingénieur délégué		<i>[Signature]</i>			
16	Chagnot henri délégué		<i>[Signature]</i>			
17	Charton jacques délégué		<i>[Signature]</i>			
18	Charpiot thibault délégué		<i>[Signature]</i>			
19	Chevillot pierre délégué		<i>[Signature]</i>			
20	Clément françois délégué		<i>[Signature]</i>			
21	Clerc Joseph délégué		<i>[Signature]</i>			
22	Colin Joseph d'henri délégué		<i>[Signature]</i>			
23	Courbot pierre délégué		<i>[Signature]</i>			
24	Courtot Célestin délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Courtot Eugène Délégué		<i>[Signature]</i>			
26	Devantoy Eugène Délégué		<i>[Signature]</i>			
27	Donzé Léopold Délégué		<i>[Signature]</i>			
28	Ducloux François Délégué		<i>[Signature]</i>			
29	Erhard Gaston Délégué		<i>[Signature]</i>			
30	Felton François Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
31	Ferney Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
32	Fleury Pierre Délégué		<i>[Signature]</i>			
33	Friez Ferdinand Délégué		<i>[Signature]</i>			
34	Frossard François Délégué		<i>[Signature]</i>			
35	Garnier Etienne Délégué		<i>[Signature]</i>			
36	Glastre François Délégué		<i>[Signature]</i>			
37	Gautherat Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
38	Grasser xavier Délégué		<i>[Signature]</i>			
39	Grisez Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
40	Gros Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
41	Goffinet Pierre Délégué		<i>[Signature]</i>			
42	Guillaumé Jules Délégué		<i>[Signature]</i>			
43	Hantz Célestin Délégué		<i>[Signature]</i>			
44	Hartmann (maire) Délégué		<i>[Signature]</i>			
45	Heidet Charles Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
46	Houmaire Pierre François Délégué		<i>[Signature]</i>			
47	Jandot Henri Délégué		<i>[Signature]</i>			
48	Jeanrichard Férol Délégué		<i>[Signature]</i>			
49	Keller Emile Député		<i>[Signature]</i>			
50	Koehlin-Schwartz Alfred Conseiller général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
51	Köchel Emile Délégué		<i>[Signature]</i>			
52	Laloz Ferdinand Délégué		<i>[Signature]</i>			
53	Laereuse Jules Délégué		<i>[Signature]</i>			
54	Lamielle Georges Délégué		<i>[Signature]</i>			
55	Lardier Emile Délégué		<i>[Signature]</i>			
56	Leimbacher Guillaume Délégué		<i>[Signature]</i>			
57	Loillier Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
58	Lhôte Jean Claude		<i>[Signature]</i>			
59	Mang Nicolas Délégué		<i>[Signature]</i>			
60	Marion André Délégué		<i>[Signature]</i>			
61	Marchal Célestin Délégué		<i>[Signature]</i>			
62	Marchal Jean Pierre Délégué		<i>[Signature]</i>			
63	Marconnot Jean Louis Délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
64	Marsoh xavier délégué		<i>M. M.</i>			
65	Maudoux françois délégué		<i>M. M.</i>			
66	Ménètre françois délégué			<i>M. M.</i>		
67	Milliot pierre délégué			<i>M. M.</i>		
68	Monnier henri délégué		<i>M. M.</i>			
69	Monnie pierre délégué		<i>M. M.</i>			
70	Montavon Joseph délégué		<i>M. M.</i>			
71	Monillesaux Jean, et ande délégué		<i>M. M.</i>			
72	Monillesaux Joseph délégué		<i>M. M.</i>			
73	Maal pierre délégué		<i>M. M.</i>			
74	Moirjean françois délégué		<i>M. M.</i>			
75	Oriez Jules		<i>M. M.</i>			
76	Pagnard Joseph		<i>M. M.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
77	Palmer xavier délégué		<i>[Signature]</i>			
78	Peltier Eugène délégué		<i>[Signature]</i>			
79	Peltier Jean Claude délégué		<i>[Signature]</i>			
80	Pétard françois délégué		<i>[Signature]</i>			
81	Pequignot augustin délégué		<i>[Signature]</i>			
82	Pourchot Louis délégué		<i>[Signature]</i>			
83	Racine valentin délégué		<i>[Signature]</i>			
84	Reinicke Jerome délégué		<i>[Signature]</i>			
85	Renoux xavier délégué		<i>[Signature]</i>			
86	Reuillard françois délégué		<i>[Signature]</i>			
87	Rossetot Eugene délégué		<i>[Signature]</i>			
88	Rossetot Etienne délégué		<i>[Signature]</i>			
89	Roy felix délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
90	Roy François délégué		<i>[Signature]</i>			
91	Roussiaux Jean, Claude délégué		<i>[Signature]</i> Jean			
92	Saglio Florent délégué		<i>[Signature]</i>			
93	Sauvageot Seraphim délégué		<i>[Signature]</i>			
94	Seigeot Celestin délégué		<i>[Signature]</i>			
95	Schick Edouard délégué		<i>[Signature]</i>			
96	Seigeot Celestin délégué		<i>[Signature]</i>			
97	Seigeot Eugène délégué	Néal Celestin	<i>[Signature]</i>			
98	Burillot Eugène délégué		<i>[Signature]</i>			
99	Bisserand Géat délégué		<i>[Signature]</i>			
100	Bisserand Maxim, père délégué		<i>[Signature]</i>			
101	Vallat Henri, Joseph délégué		<i>[Signature]</i>			
102	Vallat Joseph délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	

103	Verain françois Délégué		<i>[Signature]</i>			
104	Vimmer françois xavier Délégué		<i>[Signature]</i>			
105	Viellard armand Délégué		<i>[Signature]</i>			
106	Viellard henri Délégué		<i>[Signature]</i>			
107	Viellard-Mbigon Juvénal Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
108	Viellard Léon Délégué		<i>[Signature]</i>			
109	Villemeuz Louis Délégué		<i>[Signature]</i>			
110	Vienez Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
111	Voilliat Eugène Délégué		<i>[Signature]</i>			
/						

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent onze électeurs.

A Belfort , le 1 Juin 1876.

Le Préfet,

*Ch. de*



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*Barrucand A. Wainion*  
*Beles*  
*Fourjoux*  
*Poussin*

*n° 4*

DÉPARTEMENT

*d e Beaufort*



# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU \_\_\_\_\_ BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> \_\_\_\_\_ DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

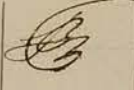
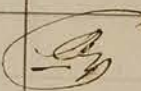
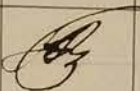

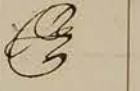
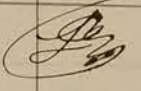
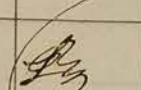
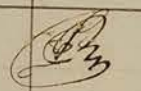





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Aubry Jacques délégué					
2	Bardot Jean baptiste délégué					
3	Bardot Vincent Sidore délégué					
4	Bégué Jean, baptiste délégué					
5	Belet Joseph délégué					
6	Belot françois délégué					
7	Besançon Jean claud délégué					
8	Bideaux Célestin délégué					
9	Bobay Thiebaut délégué					
10	Boigeol Charles Conseiller général					
11	Bonvallot Louis délégué					
12	Bourquard Célestin délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Bornique gustave délégué					
14	Brohier martin délégué					
15	Busson eugène délégué					
16	Chagnot henri délégué					
17	Charton jacques délégué					
18	Charpiot leliebault délégué					
19	Chevillot pierre délégué					
20	Clément françois délégué					
21	Clerc joseph délégué					
22	Colin joseph d'henri délégué					
23	Courbot pierre délégué					
24	Courtot célestin délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Courtot Eugène délégué					
26	Devantoy Eugène délégué					
27	Donze Eliabaut délégué					
28	Ducloux François délégué					
29	Erhard gaston délégué					
30	Feltin François délégué					
31	Ferrez Joseph délégué					
32	Fleury Pierre délégué					
33	Friez Ferdinand délégué					
34	Frossard François délégué					
35	Garnier Etienne délégué					
36	Glastre François délégué					
37	Gautherat Joseph délégué					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
38	Grasser xavier délégué					
39	Grisez Joseph délégué					
40	Gros Joseph délégué					
41	Goffinet Pierre délégué					
42	Guillauminé Jules délégué					
43	Hantz Célestin délégué					
44	Hartemann (maire) délégué					
45	Heidet Charles Joseph délégué					
46	Houmaire Pierre François délégué					
47	Jeandot Henri délégué					
48	Jeanrichard Férol délégué					
49	Keller Emile délégué					
50	Koechlin-Schwartz Alfred Conseiller général					


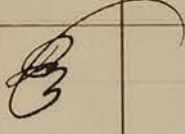

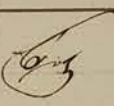

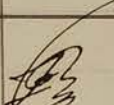
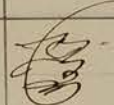

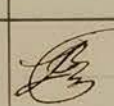
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
51	Köchel Emile délégué					
52	Lalloz Ferdinand délégué					
53	Lacresse Jules délégué					
54	Lamielle Georges délégué					
55	Lardier Emile délégué					
56	Leimbacher Guillaume délégué					
57	Loillier Joseph délégué					
58	Lhôte Jean Claude délégué					
59	Mang Nicolas délégué					
60	Marion André délégué					
61	Marchal Célestin délégué					
62	Marchal Jean Pierre délégué					
63	Marcounot Jean Louis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
64	Marsot Xavier délégué					
65	Maudruix François délégué					
66	Ménétre François délégué					
67	Melliot Pierre délégué					
68	Monnier Henri délégué					
69	Monnier Pierre délégué					
70	Montavon Joseph délégué					
71	Mouilleseaux Jean, Claude délégué					
72	Mouilleseaux Joseph délégué					
73	Noal Pierre délégué					
74	Noirjean François délégué					
75	Oriez Jules délégué					
76	Pagnard Joseph délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
77	Palmer xavier délégué					
78	Peltier Eugène délégué					
79	Peltier Jean Claude délégué					
80	Pétard François délégué					
81	Péquignot Augustin délégué					
82	Pourchot Louis délégué					
83	Racine Valentin délégué					
84	Reinicke Jerome délégué					
85	Renoux xavier délégué					
86	Reinhardt François délégué					
87	Rosselot Eugène délégué					
88	Rosselot Etienne délégué					
89	Roy Félix délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-dessus	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
90	Roy françois délégué					
91	Roussiaux Jean Claude délégué					
92	Saglio florent délégué					
93	Sauvageot seraphim délégué					
94	Seigeot celestin délégué					
95	Schick Edouard délégué					
96	Seigeot celestin délégué					
97	Seigeot Eugene délégué	Naoul Celestin suppléant				
98	Curillot Eugene délégué					
99	Cisserand Geat délégué					
100	Cisserand xavier pere délégué					
101	Vallat henri Joseph délégué					
102	Vallat Joseph délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	

103	Verain François Délégué					
104	Vimmer François Xavier Délégué					
105	Viellard Armand Délégué					
106	Viellard Henri Délégué					
107	Viellard-Migeon Juvénal Conseiller général					
108	Viellard Léon Délégué					
109	Villemeze Louis Délégué					
110	Vierrez Joseph Délégué					
111	Voilliat Eugène Délégué					
<del> </del>						
<del> </del>						
<del> </del>						
<del> </del>						
<del> </del>						

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent onze électeurs.

A Belfort, le 1<sup>er</sup> Juin 1876.

Le Préfet,

Alb. B.



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Le secrétaire,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signature]* A. Wainon

*[Signature]* Couvreur

*[Signature]* Rouvray

Haut-Rhin

Belfort



Archives  
n° 5-11  
Carton ~~6-8~~

Elections de 1876

Archives  
du Sénat

1 dossier en joint

Election supplémentaire

Procès verbal des opérations

Liste des électeurs sénatoriaux

Tableau indiquant les résultats de l'élection des députés et suppléants

Liste d'émargement

2 feuilles de frontage

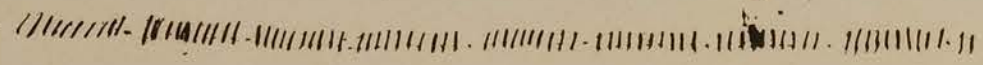


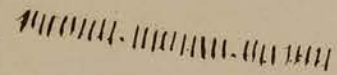
N<sup>o</sup> 5

Territoire de Belfast. — Election sénatoriale Du 11 Juin 1876

Liste de pointage tenue par M. Marion André



Vallée de la Seine  82

Provincia de ...  99

Vest unite de pointage liste de pointage

*[Large, stylized signature]*

*[Signature]* *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 6

Territoire de Belfort. — Election sénatoriale du 11 Juin 1876

Liste de pointage tenue par M. Bonvallet Louis

Nombre de votans	10	20	30	40	50	60	70	80	
Vallée-Meyer									82 suffrages
Hocklin-Schwarz									29 suffrages
Total									111

arrêté la présente list de pointage

Bonvallet
Roussey
Cnoireux
D. Union

*[Large signature]*

Belfort